

Image not found or type unknown



Fin de bail et poursuite de la location

Par **NEF_old**, le **14/11/2007** à **16:37**

bonjour,je viens de résilier mon bail commercial (fin de bail au 30 mars 2008) j'espèrais faire une acquisition immobilière pour installer la PME que je dirige.rnje n'ai toujours rien trouvé.rnpuis-je demander à mon bailleur de conserver les locaux actuels pour une durée de 3 à 6 mois,sans être obligé de signer un nouveau bail de 3 ou 6 ans.rnrnMerci